



## **Déclaration liminaire du CSA ministériel jeunesse et sports du 20 février 2022**

Mesdames les Ministres, Monsieur le Ministre,

Nous sommes heureux de votre présence pour cette première réunion du CSA du ministère de la jeunesse et des sports. Elle confirme l'importance que vous portez au dialogue social comme vous nous l'aviez dit en CTM JS surtout dans le contexte actuel de crise sociale alors que le gouvernement reste sourd devant l'opposition très majoritaire des Français au projet de réforme sur les retraites.

Avec 8 sièges sur 15, soit un de plus que précédemment, les élections professionnelles de décembre 2022 ont très largement conforté l'UNSA Éducation comme organisation majoritaire du périmètre jeunesse et sports. Notre légitimité renforcée nous permet de travailler sereinement avec l'intersyndicale historique de jeunesse et sports. Par ailleurs, ce résultat nous oblige vis-à-vis des électeurs qui ont soutenu les propositions figurant dans notre profession de foi.

Afin qu'elles puissent dès maintenant permettre l'ouverture de négociations dans le cadre d'un agenda social, il nous paraît indispensable de les rappeler. Il s'agit de :

- Repeupler les services en augmentant le nombre d'agents titulaires ;
- Accroître les possibilités de promotion et revaloriser la rémunération des agents du périmètre JS ;
- Renforcer notre administration face aux agences ;
- Améliorer significativement les conditions et la qualité de vie au travail ;
- Pérenniser nos missions et notre organisation au service des politiques publiques éducatives du sport et de la jeunesse ;
- Accroître la considération de nos métiers et d'obtenir une équité de traitement avec nos collègues homologues de l'EN, administratifs, PTP, mais aussi entre les IJS d'une part et les IEN et IA-IPR d'autre part ;
- Obtenir la masterisation des corps du champ sport pour un maintien du parallélisme avec les corps enseignants ;
- Protéger l'expertise de formation des établissements du ministère ;

- Par les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et leur héritage, enrichir notre expertise professionnelle et dynamiser l'avenir de nos métiers.

Les électeurs nous ont fait confiance pour obtenir que nos métiers, nos missions et nos statuts soient respectés. C'est pourquoi, nous demandons que tous ces sujets retiennent votre attention.

Enfin, on sait que le transfert n'a pas été simple et a entraîné de nombreux problèmes que vous avez d'ailleurs nommé des irritants. Aujourd'hui, plus de deux ans après notre arrivée dans les services de l'éducation nationale, beaucoup ne sont toujours pas réglés et génèrent des entraves dans l'exercice des missions et de la souffrance au travail. C'est pourquoi la rédaction d'une instruction cadre permettant de rappeler les textes s'appliquant pour le périmètre jeunesse et sports et ses agents, les règles et moyens nécessaires à son fonctionnement apparaît utile... Utile non seulement pour les collègues du périmètre jeunesse et sports mais aussi pour les collègues du périmètre scolaire. En effet, les rectrices, recteurs et DASEN prennent bien souvent aujourd'hui des décisions nous concernant sans en connaître les tenants et les aboutissants s'appuyant sur des règles non applicables à notre périmètre.

Pour le secteur de la jeunesse, il ne s'agit surtout pas de se limiter au SNU, qui génère une mise en œuvre dégradée, voire la mise en sommeil d'autres politiques publiques ainsi qu'une charge de travail écrasante et un stress professionnel sans précédent pour les personnels. Sur ce point, nous attirons particulièrement votre attention sur la situation de plusieurs stagiaires CEPJ mis en difficulté au mépris des conditions normales de stage et placés sur des fonctions inadaptées de chef de projet SNU.

Aujourd'hui nous souhaitons vous apporter notre confiance pour qu'ensemble nous arrivions à atteindre ces objectifs qui pour nous sont incontournables pour le bon fonctionnement des services et établissement ainsi que le bien-être des collègues. Ce n'est en aucun cas un blanc-seing car cela nous oblige respectivement. Mais l'UNSA Éducation est prête à travailler sur des accords et protocoles comme ceux signés pour jeunesse et sports pour le transfert ou le relevé de décision pour les personnels administratifs. Le plus important pour nous sont les avancées et garanties pour les collègues que nous représentons ainsi que pour le service public jeunesse et sports qui nous est cher et qui doit retrouver toute sa place.

